



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 039 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 5 novembre 2009

Président

M. Steven Blaney

Comité permanent des langues officielles

Le jeudi 5 novembre 2009

• (0905)

[Français]

Le président (M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC)):
Bonjour à tous et bienvenue à cette 39^e séance du Comité permanent des langues officielles.

Aujourd'hui, conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous poursuivons notre étude sur la télédiffusion et les services en français des Jeux olympiques 2010 de Vancouver.

[Traduction]

Nous sommes ravis d'accueillir de nouveau ce matin les membres du Comité d'organisation des Jeux olympiques de 2010, soit le COVAN

M. Jacques Gauthier, président du Comité consultatif sur les langues officielles comparait ce matin devant le comité.

Rebienvenue, monsieur Gauthier.

M. Gauthier est accompagné de Mme Francine Bolduc, directrice des langues officielles. Mme Bolduc, elle aussi, a déjà comparu devant le comité.

Et, pour la première fois, nous accueillons devant le comité Mme Donna Wilson, qui est la vice-présidente principale chargée de la main-d'oeuvre et de la durabilité.

Bienvenue au comité, madame Wilson.

Si je ne m'abuse, monsieur Gauthier, vous souhaitez faire un exposé liminaire.

M. Jacques Gauthier (président, Comité consultatif sur les langues officielles, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN)): Oui. Merci beaucoup, monsieur le président.

[Français]

Honorables membres du comité, cela me fait plaisir d'être ici à nouveau devant vous, avec Mme Wilson, comme vous l'avez souligné, mais également avec Mme Bolduc, pour vous faire part brièvement du travail qui a été fait par le COVAN durant les derniers mois, afin d'assurer la place des langues officielles aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Merci de nous avoir invités. Cela nous fait d'autant plus plaisir que nous avons des choses concrètes et nouvelles à vous annoncer.

Depuis le début, nous reconnaissons notre grande responsabilité relativement au projet non seulement d'organiser et de livrer des jeux au plus haut niveau international, mais aussi d'en faire des jeux qui reflètent les valeurs canadiennes, dont la dualité linguistique est une partie intégrante.

Ce sont des jeux pour tous les Canadiens et Canadiennes. C'est une occasion incroyable pour le Canada à plusieurs niveaux. Nous organisons et allons livrer des jeux bilingues parce que le COVAN y croit depuis le tout début. Cela va au-delà de l'entente multipartite.

Offrir un service bilingue fait partie des valeurs, tout comme le respect et la promotion des communautés de langue officielle.

Le commissaire a récemment, c'est-à-dire en septembre dernier, déposé son rapport de suivi sur la préparation des jeux en matière de langues officielles. Je tiens à rappeler et à souligner le fait que d'immenses progrès ont été faits. Si vous vous souvenez, son premier rapport de décembre 2008 contenait 18 recommandations et son rapport de suivi seulement 11, desquelles 5 seulement concernaient le COVAN. Nous sommes donc passés de 18 à 5. Encore une fois, nous sommes très fiers des progrès réalisés.

Vous vous souviendrez aussi que j'avais indiqué que ce rapport du commissaire aux langues officielles serait pour nous un document de travail qui nous permettrait d'identifier tous les dossiers qui doivent être traités et réglés. Quand j'arrive à la conclusion qu'il ne restait dans son rapport de suivi de septembre que 5 recommandations, cela veut dire que le reste a été réglé de manière satisfaisante. Je dirai quelques mots sur les 5 recommandations.

Nous avons porté notre attention sur 3 des recommandations, c'est-à-dire la traduction, les bénévoles et la signalisation. Laissez-moi aussi vous parler de dossiers qui ont été réglés au cours des deux dernières années et, particulièrement, depuis notre comparution au printemps dernier, ici devant ce comité. Vous vous souviendrez qu'un des grands enjeux était la télédiffusion francophone des jeux partout au Canada. Vous savez maintenant que plus de 250 journalistes et professionnels francophones assureront une couverture partout au Canada, une couverture unique dans l'histoire des jeux puisque ce sera plus du double du nombre d'heures de télédiffusion que ce qu'il y avait à Turin, qui était eux-mêmes des jeux francophones comme il n'y en avait jamais eu auparavant.

On parle aussi d'une entente de partenariat avec le groupe Gesca, c'est-à-dire tous les journaux liés à *La Presse*, qui nous permettent de faire la promotion des jeux dans les journaux francophones. On l'utilise à bon escient. Gesca est un partenaire qui a investi 3 millions de dollars afin de nous aider à faire la promotion des jeux. C'est donc un dossier très important pour nous.

J'avais fait état, la dernière fois, de la mise sur pied d'un comité consultatif du COVAN sur les langues officielles. En fait, ce comité a été extrêmement utile non seulement pour faire valoir nos dossiers au conseil d'administration, mais pour avoir accès à des parlementaires, à des agences fédérales, bref à ceux qui sont capables de changer les choses. Cela a été fort utile et ça continue de l'être. Je suis très fier de cette initiative, qui découlait du rapport du commissaire aux langues officielles.

Nous avons signé une entente de partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie pour promouvoir les Jeux olympiques de 2010 en français partout dans le monde. Au Canada, on entend parler abondamment des Jeux olympiques, davantage dans l'Ouest d'ailleurs que dans l'Est, et plus particulièrement dans l'Europe francophone. C'est quelque chose dont l'OIF n'entendait pas parler suffisamment.

● (0910)

Ils nous ont approchés, et nous avons signé une entente de partenariat avec eux. Ils nous aident énormément avec notre promotion internationale. Je dois vous dire qu'en décembre, nous organiserons des tournées avec l'appui de l'OIF pour, encore une fois, faire la promotion des Jeux olympiques bilingues, c'est-à-dire en français et en anglais. C'est quelque chose qui nous aidera à faire connaître les progrès que nous avons réalisés.

Comme vous le savez, nous avons aussi conclu une entente avec le Bureau de la traduction du Canada pour nous aider avec tout le contenu à traduire. Le gouvernement fédéral a récemment réinvesti 7,7 millions de dollars pour nous aider à assumer nos obligations en matière de traduction. C'est un dossier qui est également très important.

Enfin, l'égalité des deux langues dans la signalisation sur les sites de compétition est aussi un dossier pour lequel il y a eu énormément de progrès. Encore une fois, c'était une recommandation du commissaire que de s'assurer que la signalisation est identique en français et en anglais — en termes de taille, par exemple. Comme le mot le dit si bien, il faut que ce soit égal. C'est donc un dossier pour lequel il y a eu beaucoup de progrès et qui nous accorde satisfaction.

Je pourrais en nommer bien d'autres. Toutefois, il suffit de rappeler, comme je le disais un peu plus tôt, que les recommandations du commissaire portaient sur 5 points dans son dernier rapport de suivi; on a déjà réglé 3 d'entre eux.

Le COVAN continue de collaborer avec ses partenaires francophones et gouvernementaux pour maximiser les retombées positives des jeux en matière de langues officielles. Comme je le mentionnais plus tôt, nous étions donc ravis que le gouvernement fédéral annonce un financement substantiel pour assurer davantage la présence des deux langues officielles aux Jeux olympiques de 2010.

Quatre-vingt-dix-neuf jours avant le début des jeux, nous travaillons de concert avec toutes les agences gouvernementales et avec le gouvernement pour nous assurer que tous les fonds qui ont été mis à notre disposition sont utilisés à bon escient et pour les besoins identifiés. Nous sommes près de l'arrivée — c'est un euphémisme —, et je dirais près du départ. Bien qu'il reste certains détails à finaliser, j'ai bon espoir que nous allons bien réussir notre mandat d'en faire des jeux qui mettent en valeur nos deux langues officielles.

Je suis disponible pour répondre à vos questions. Je crois, monsieur le président, que cela se fera après la présentation de Mme Wilson, à qui je cède la parole.

Le président: Madame Wilson, c'est à vous.

Mme Donna Wilson (vice-présidente principale, Main-d'oeuvre et durabilité, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN)): Merci, Jacques.

J'ai le grand plaisir d'être ici aujourd'hui. Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie les membres du comité de m'avoir invitée à vous parler de nos progrès en matière de langues officielles.

[Traduction]

Comme Jacques vient de le mentionner, nous avons réalisé de grands progrès depuis la dernière fois que nous avons comparu devant le comité. Le rapport du Commissaire ainsi que celui du Sénat nous ont éclairés et guidés, grâce aux recommandations qui s'y trouvaient. Ils nous ont aidés à déterminer sur quoi nous devons mettre l'accent pendant les derniers mois de préparation à l'inauguration des Jeux. À l'heure actuelle, il nous reste 99 jours.

En ce moment, nous collaborons avec le Bureau de la traduction du gouvernement fédéral, dans le contexte d'un véritable partenariat, afin de nous assurer que les Jeux olympiques de 2010 seront extraordinaires, notamment en ce qui concerne la traduction. Ce partenariat en matière de traduction permettra d'assurer les services nécessaires pendant toute la durée des Jeux olympiques et paralympiques.

Nous avons également constaté une augmentation du nombre de bénévoles bilingues qui nous offrent leurs services, et nous en sommes tout à fait ravis. De plus, un certain nombre de jeunes francophones s'inscrivent également comme bénévoles. Comme Jacques vous l'a déjà expliqué, notre signalisation traduit l'égalité des deux langues, soit le français et l'anglais.

Ce sont des faits nouveaux importants qui ont amélioré la situation depuis la dernière fois que nous avons comparu. Il est essentiel que le COVAN s'assure que les Jeux olympiques de 2010 sont des jeux véritablement canadiens, qui reflètent qui nous sommes comme Canadiens. Je suis fermement convaincu que cet objectif sera atteint.

● (0915)

[Français]

Cette expérience bilingue, de quoi s'agit-il?

[Traduction]

Cela veut donc dire que tous les Canadiens seront en mesure d'entendre, de voir, de toucher et de sentir notre dualité linguistique tout au long des Jeux. Cela signifie que les gens qui viennent à Vancouver pour assister aux Jeux auront le choix d'être servis en français ou en anglais.

Imaginez que vous arrivez à Vancouver pour assister aux Jeux. Vous serez accueillis à l'aéroport par nos bénévoles enthousiastes qui vous indiqueront, en français ou en anglais, comment vous rendre au site olympique qui vous intéresse. Votre billet, votre guide de spectateur et tous les imprimés produits pour les Jeux seront tous présentés en format bilingue.

Quand vous assisterez à un événement officiel, que ce soit une manifestation sportive ou une cérémonie de remise de médailles, toutes les communications seront en français et ensuite en anglais. Vous pourrez aussi suivre les indications aux divers sites — ou encore aux kiosques d'information, aux comptoirs de vente d'aliments et aux toilettes — en français ou en anglais. Le soir, vous pourrez assister à des spectacles en direct en français et suivre les cérémonies à la fois en anglais et en français. Globalement, votre expérience pourra être bilingue, et le sera.

Dans l'ouest du Canada, la ville de Vancouver, en particulier, a un caractère multiculturel. En tant que ville multiculturelle ayant été grandement influencée par nos voisins asiatiques de l'autre côté de l'océan Pacifique, nous désirons célébrer ce multiculturalisme. Mais, au milieu de cette ambiance multiculturelle, nous voudrions nous assurer que, à tous les points de service dans l'espace des Jeux il y aura suffisamment de bénévoles bilingues pour assurer des services à la fois en français et en anglais. Voilà notre engagement envers le Canada.

Nous avons placé la barre plus haut pour de futurs Jeux olympiques en prenant des initiatives novatrices, y compris la signature en 2006 d'un protocole de collaboration avec les collectivités francophones de l'ensemble du Canada. Nous nous sommes également assurés de charger une directrice principale, Francine Bolduc, du dossier exclusif des langues officielles, ce qui ne s'est jamais fait auparavant dans le contexte des Jeux olympiques. Nous avons mis sur pied un Comité consultatif sur les langues officielles, conformément aux conseils et aux recommandations du Commissaire aux langues officielles. Comme Jacques vous l'expliquait tout à l'heure, cette décision s'est révélée extrêmement efficace.

Tout dernièrement, nous avons signé au mois d'août une convention avec la communauté francophone internationale. Jacques vous expliquait l'influence qu'aura cette dernière à l'échelle internationale de même que l'héritage qu'elle représente pour nous. Mais l'une des grandes premières résultant de cet accord est un engagement permettant de garantir que le *Grand Témoin* de la Francophonie pourra, pour la première fois, témoigner de l'utilisation active du français dans le contexte non seulement des Jeux olympiques, mais des Jeux paralympiques.

Mais, ce qui nous semble encore plus important que l'expérience que je viens de vous décrire, c'est l'héritage des Jeux, dont Jacques vous a décrit un certain nombre d'éléments. Le succès de ces Jeux continuera à retentir pendant de nombreuses années.

D'ailleurs, il s'agissait d'une considération importante pour nous durant toute la planification, y compris en matière de langues officielles. Au cours des dernières années, de concert avec nos partenaires francophones, soit la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures et la Fédération des Francophones de la Colombie-Britannique, nous avons réussi à faciliter un dialogue entre les communautés francophones dans l'ensemble du pays. Nous avons établi des passerelles. Nous avons réussi à rassembler les gens. Voilà l'essence même de l'esprit olympique. Je suis donc fier de ce que nous avons réalisé.

Nous avons écouté vos conseils et ceux du Commissaire et des sénateurs. Nous avons été à l'écoute, ce qui nous a permis d'opérer des changements et de réaliser de très grands progrès, notamment au cours de la dernière année.

Ces passerelles sont toujours aussi solides. Notre relation avec le gouvernement fédéral l'est tout autant. Cette relation nous a d'ailleurs été d'une très grande utilité et continuera de l'être pendant les 99 jours précédant l'inauguration des Jeux.

La possibilité d'être l'hôte de ces Jeux et d'offrir une expérience inoubliable aux Canadiens s'accompagne d'une très grande responsabilité.

• (0920)

[Français]

Nous allons livrer des jeux qui refléteront les deux langues officielles. Les Canadiens en seront fiers.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Thank you, Mrs. Wilson.

Je remercie également nos témoins.

Nous allons entamer notre premier tour. Il va être intéressant d'aborder la question des cérémonies d'ouverture et de clôture, et de voir de quelle façon la dualité linguistique et culturelle sera reflétée.

Monsieur Rodriguez.

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour et bienvenue à tous.

Monsieur Gauthier, c'est avec un petit sourire que j'ai écouté votre premier commentaire. Vous avez dit que cette fois-ci, c'était un réel plaisir d'être parmi nous. Est-ce à dire que vous avez eu moins de plaisir la dernière fois?

M. Jacques Gauthier: C'est toujours un plaisir, mais à des niveaux divers.

M. Pablo Rodriguez: Au sujet de la flamme, j'aimerais savoir si vous avez un mot à dire, par exemple pour vous assurer qu'elle passe par des communautés francophones.

M. Jacques Gauthier: J'aimerais laisser Francine et Donna répondre à cette question.

Mme Francine Bolduc (directrice, Langues officielles, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN)): Au départ, nous nous sommes assurés de faire appel à nos collaborateurs francophones, notamment les gens de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures. Il s'agissait de déterminer des villes francophones qui représentaient vraiment la francophonie. Ils nous ont fourni une liste de villes francophones. C'est grâce à eux que ces villes ont pu être choisies et intégrées à ce grand parcours.

M. Pablo Rodriguez: Les données concernant les comtés à travers lesquels la flamme va être acheminée sont un peu particulières. On compte 18 comtés du Bloc québécois, 29 du NPD, 21 des libéraux et 126 des conservateurs. Je ne peux pas m'empêcher de penser qu'il y a un petit côté partisan à tout cela.

M. Jacques Gauthier: Notre chef de la direction l'a mentionné hier, et je le répète aujourd'hui: ce processus a été réalisé de façon entièrement distincte par rapport à tout ce qui touche à la politique.

[Traduction]

M. Pablo Rodriguez: Oui, madame Wilson.

Mme Donna Wilson: J'ai participé à la planification du parcours de la flamme olympique dès le départ. À ce sujet, John Furlong s'exprimait avec passion lors des réunions du comité exécutif. Ce que nous souhaitons surtout, c'était que les activités entourant le parcours de la flamme olympique soient accessibles à tous les Canadiens et qu'elles soient à une heure de route de la plupart des villages et villes qui sont sur le parcours de la flamme olympique. C'est ainsi que nous avons choisi l'itinéraire. Nous souhaitons que tous puissent participer à cette activité. Je peux vous affirmer que la planification a commencé il y a deux ans et demi.

[Français]

M. Pablo Rodriguez: D'accord, mais il faut comprendre que ça semble un peu bizarre.

M. Jacques Gauthier: Monsieur le président, j'aimerais ajouter un détail. Cela me fait plaisir de préciser que le tracé qui avait d'abord été soumis au conseil d'administration comportait 10 jours dans la province de Québec. Or on a réussi à faire passer ce nombre de jours à 13. Je pense qu'il s'agit d'un gain significatif.

M. Pablo Rodriguez: Monsieur le président, la flamme va traverser votre comté, n'est-ce pas? Allez-vous courir avec le flambeau?

Par ailleurs, on sent que les gens de l'aéroport de Vancouver sont un peu récalcitrants. Il y a des problèmes dans les aéroports du pays, mais il y en a certainement à Vancouver. Or c'est là qu'aura lieu le premier contact, la première impression des gens, en matière de bilinguisme, lorsqu'ils arriveront au Canada.

Pouvez-vous influencer les responsables des aéroports, dans une certaine mesure? Travaillez-vous de concert avec eux?

● (0925)

[Traduction]

Mme Donna Wilson: Oui, nous travaillons avec les autorités aéroportuaires, notamment celle de l'Aéroport de Vancouver. Pour ce qui est de nos pouvoirs, nous avons surtout le pouvoir de la persuasion et celui du partenariat. Nous nous intéressons à chaque aspect de l'expérience du visiteur, à partir du moment où il descend de l'avion pour passer les contrôles de sécurité, jusqu'au moment où il entre dans la zone où se trouvent les boutiques, etc.

Le COVAN aura également ses propres bénévoles à l'aéroport qui seront bilingues et seront en mesure d'orienter les visiteurs. Notre personnel d'accréditation sera également sur place pour accueillir les groupes internationaux...

[Français]

M. Pablo Rodriguez: Je ne doute pas de votre bonne foi; c'est simplement que ce qu'on entend est assez désastreux. D'ailleurs, on va les faire comparaître devant le comité. Je ne dis pas que vous êtes responsable, mais je veux savoir jusqu'à quel point vous ou quelqu'un d'autre pouvez forcer l'aéroport à faire quelque chose de plus. On dirait qu'ils ne veulent pas, et cela porte ombrage.

J'ai participé à certains sommets internationaux. Lorsqu'on arrivait quelque part, notre première impression était qu'on ne pouvait pas se faire servir en français. On restait avec cette impression malgré les efforts faits par la suite. Quelqu'un peut-il dire à l'aéroport de Vancouver que c'est assez et qu'il va devoir respecter ses obligations?

M. Jacques Gauthier: On a mis en place un programme concret pour nous aider à exercer des pressions pour que les aéroports de Vancouver et de Toronto puissent offrir des services bilingues. Notre approche a un peu évolué. On peut désormais leur fournir des outils pour qu'ils puissent offrir le plus de services en français possible, plutôt que de simplement le leur demander. Des rencontres ont eu lieu au cours des derniers mois et il y en aura d'autres, je peux vous l'assurer. Je vais m'assurer personnellement qu'ils utilisent ces outils.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Rodriguez.

Cela me fait plaisir de vous informer que la flamme olympique sera à Lévis le 3 décembre prochain.

M. Pablo Rodriguez: J'ai hâte de vous voir avec votre tuque!

Le président: C'est la championne olympique Kalina Roberge qui portera la flamme. Il y aura une soirée en trois parties, où l'on pourra entendre une prestation de Marie-Josée Lord, une artiste lévisienne de renommée internationale, qui interprétera l'hymne national. Quatre chorales de Lévis prendront part au spectacle, ainsi que l'école de musique l'Accroche Notes et le groupe de La relève prend

l'air. L'école Élédanse va aussi présenter un spectacle sous forme d'aurores boréales.

M. Pablo Rodriguez: Arrêtez, c'est trop!

Le président: Il va également y avoir une projection de l'oeuvre de Gilles Boutin, un photographe lévisien passionné de ce phénomène lumineux. Je vous invite tous à venir accueillir la flamme à Lévis.

M. Pablo Rodriguez: Vous allez nous accueillir chez vous?

Le président: Le 3 décembre.

Cela dit, nous allons continuer avec M. Nadeau.

M. Jacques Gauthier: Monsieur le président, je vais être là.

M. Pablo Rodriguez: Pouvons-nous avoir des mitaines nous aussi?

M. Richard Nadeau (Gatineau, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et monsieur.

Je suis allé à Vancouver dans la semaine du 14 octobre dernier rencontrer un de vos importants partenaires dans la suite des choses et dans la foulée du rapport de septembre du commissaire aux langues officielles, M. Fraser. Les questions que je vais vous poser visent à nous assurer qu'on ne constatera pas, au lendemain des jeux, qu'il y a eu des manques ici et là.

Vous avez dit que des choses ont été faites. Tant mieux, il fallait les faire. C'est tâche importante et gigantesque; ce sont des jeux mondiaux. Il n'en demeure pas moins que nous savions, sept ans à l'avance, que les jeux se tiendraient à Vancouver.

Une de mes préoccupations est l'Olympiade culturelle. On nous a dit qu'en date du 14 octobre 2009, il n'y avait pas beaucoup d'artistes vocaux francophones invités. C'est bien d'avoir des artistes visuels et de la danse, mais il faut aussi qu'il y ait des artistes qui chantent en français ou qui récitent, selon leur art. Il faudrait qu'il y ait autant de Franco-Colombiens et de Franco-Albertains que d'Acadiens ou de Québécois.

Pourriez-vous nous faire parvenir cette liste d'artistes dans les plus brefs délais? Aussi, j'aimerais savoir quels artistes s'exprimant en français vont participer aux activités dont Mme Wilson nous parlait plus tôt.

● (0930)

[Traduction]

Mme Donna Wilson: Monsieur, ce que je peux vous dire au sujet des Olympiades culturelles de 2010, c'est que 25 p. 100 des artistes de tous genres qui y participeront seront francophones.

[Français]

M. Richard Nadeau: Madame Wilson, je n'ai que cinq minutes pour poser des questions et entendre les réponses. Avez-vous la liste avec vous des artistes franco-colombiens ou franco-albertains?

[Traduction]

Mme Donna Wilson: Je n'ai pas la liste avec moi aujourd'hui. Mais je peux certainement vous la faire parvenir. Vous pouvez également l'obtenir sur notre site Web.

[Français]

M. Richard Nadeau: D'accord. Si je comprends bien, on a fait un effort pour s'assurer d'une présence francophone de l'Ouest canadien, du Pacifique.

Une autre chose me semble inquiétante. Richmond est l'une des villes olympiennes. Or j'ai appris à minuit moins le quart, le 14 octobre, que le conseil municipal de Richmond devait encore décider s'il y aura de l'affichage en français dans la ville. Vous avez dit avoir une force de persuasion, mais je ne suis pas très impressionné par cette force, je vous le dis bien sincèrement. Lors des Jeux olympiques, l'affichage sera-t-il tant en français qu'en anglais à Richmond, en Colombie-Britannique?

M. Jacques Gauthier: Tout d'abord, votre collègue a insisté sur notre pouvoir de conviction, mais nous ne disons pas que nous avons tous les pouvoirs. Il faut savoir quel est le rôle du COVAN.

M. Richard Nadeau: Je veux savoir s'il y aura de l'affichage en français à Richmond.

M. Jacques Gauthier: Présentement, il y a des discussions continues avec la municipalité de Richmond, le gouvernement fédéral et le COVAN afin qu'il y ait de l'affichage bilingue le plus tôt possible, mais je dois ajouter...

M. Richard Nadeau: Sauf erreur, monsieur Gauthier, vous faites des efforts mais la ville de Richmond n'est pas encore au rendez-vous.

M. Jacques Gauthier: Je dois ajouter toutefois...

M. Richard Nadeau: J'ai d'autres points, monsieur Gauthier, excusez-moi, je n'ai que cinq minutes.

M. Jacques Gauthier: Je dois ajouter que, durant les jeux, l'enseignement va être bilingue, n'en doutez pas.

M. Richard Nadeau: Monsieur, je n'ai que cinq minutes.

J'aimerais aussi parler des 3 500 bénévoles bilingues. C'est bien, vous avez fait des efforts à cet égard. Je sais que 60 000 personnes ont posé leur candidature, vous en avez retenu 25 000 et choisi 3 500.

En termes de bilinguisme, va-t-on au-delà de « bonjour » ou si on parle vraiment de bilinguisme? Pourrais-je avoir une conversation avec une personne qui travaillera aux jeux si j'étais spectateur, ou si je me trouvais dans les villes olympiennes?

Mme Francine Bolduc: Quand on a choisi les 3 500 bénévoles bilingues, on s'est assuré qu'ils pouvaient au moins converser, sinon maîtriser le français encore plus. Ces gens sont assurés de pouvoir dire beaucoup plus que « bonjour, voici la direction pour tel site ». C'est évident.

M. Richard Nadeau: Un autre aspect était...

Le président: Monsieur Nadeau, c'est terminé.

Nous allons continuer avec M. Godin.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Merci, monsieur le président.

Monsieur Gauthier, madame Wilson et madame Bolduc, je vous remercie de revenir nous rencontrer de nouveau. Je vous souhaite la bienvenue.

À vous croire, il y a eu beaucoup de progrès. S'il y a eu des progrès, il y en a d'autres à venir. J'aimerais savoir: quels progrès y a-t-il eu relativement à la télédiffusion des jeux dans les deux langues officielles partout où se trouvent les Canadiens?

M. Jacques Gauthier: Comme vous le savez, le président de RDS est venu témoigner devant votre comité. Des ententes particulières ont été conclues avec des câblodiffuseurs partout au Canada afin d'offrir un service de télédiffusion en français distinct du signal anglophone de CTV.

Comme je le mentionnais un peu plus tôt, il s'agit de plus de 850 heures de télédiffusion en français et en direct durant la période des jeux par le truchement de différents canaux, toujours avec la plateforme de RDS qui va réaliser la diffusion francophone. C'est vraiment satisfaisant parce que cela couvre tout le Canada.

M. Yvon Godin: Je vais vous raconter très rapidement une petite histoire. La fin de semaine dernière, je suis allé à Prince George en Colombie-Britannique. J'étais dans ma chambre d'hôtel et je voulais voir l'arrivée de la flamme à la télévision. C'était à tous les postes, mais je n'ai pu l'écouter qu'en anglais. Le seul poste de télévision francophone était Radio-Canada. Il n'y avait absolument rien à propos de l'arrivée de la flamme. J'ai été obligé de l'écouter sur les ondes des canaux anglais. J'ai pris la peine d'appeler à mon bureau, à Ottawa, pour voir ce que RDI diffusait. Il n'y avait que les discours, et on voyait encore l'avion avant que la porte ne s'ouvre. On vous remercie beaucoup pour le service en français au Canada.

• (0935)

M. Jacques Gauthier: Comme je l'ai mentionné, on parle des jeux; on ne parle pas du relais de la flamme. On parle des ententes qui ont été conclues pour la télédiffusion des jeux.

M. Yvon Godin: Cela veut dire que les francophones n'étaient pas assez importants pour qu'on leur montre l'arrivée de la flamme.

M. Jacques Gauthier: Non, il faut faire attention.

M. Yvon Godin: Ah! Il faut faire attention!

M. Jacques Gauthier: Il ne faut pas mêler les jeux et la flamme. Vous parlez de RDI, et de Radio-Canada...

M. Yvon Godin: Je parle des Olympiques.

M. Jacques Gauthier: Non, mais...

M. Yvon Godin: C'est la flamme olympique! Les francophones n'ont pas eu la chance, partout au Canada, de voir arriver la flamme olympique en même temps que les autres. Vous êtes en train de défendre cela!

M. Jacques Gauthier: Me permettez-vous?

M. Yvon Godin: Oui.

M. Jacques Gauthier: Comme je vous l'ai dit, les ententes de télédiffusion pour les jeux ont été conclues avec CTV, et RDS pour la diffusion francophone. En ce moment, vous faites référence à Radio-Canada qui ne fait pas partie de l'entente.

M. Yvon Godin: Y a-t-il un boycott de Radio-Canada? CBC le diffusait, mais il n'y avait rien pour les francophones du Canada. C'est honteux, c'est scandaleux.

M. Jacques Gauthier: Je vous invite à faire part de vos doléances à CTV et à Radio-Canada.

M. Yvon Godin: Je vous en fait présentement part. Ne vous inquiétez pas, Radio-Canada le sait également.

Cela ne vous semble pas scandaleux?

M. Jacques Gauthier: Je n'ai pas d'opinion à cet égard. Je vous parle de la couverture des jeux, durant les jeux, dans le cadre des ententes que nous avons signées afin que tout se déroule en français et en anglais.

M. Yvon Godin: Vous vous souvenez de ce qui s'est passé du côté des artistes, il y a un an? Il ne faudrait pas que cela se répète.

À présent, on connaît le même problème avec le relais de la flamme olympique.

[Traduction]

Mme Donna Wilson: Le programme du parcours de la flamme se déroule dans les deux langues. Nous nous sommes assurés que le protocole est bilingue et que l'ensemble des activités, dans toutes les villes, se dérouleront dans les deux langues. Quant à la couverture qu'assureront les radiodiffuseurs, c'est à eux de prendre leur décision. Je crois que M. Gauthier vous a déjà fait savoir à qui vous devriez adresser cette question-là.

[Français]

M. Yvon Godin: Qui s'occupe des préparatifs de réception de la flamme olympique dans les régions? Qui choisit les invités qui vont accueillir la flamme?

M. Jacques Gauthier: Il y a une équipe au sein du COVAN qui s'occupe précisément du relais de la flamme.

M. Yvon Godin: Le gouvernement a-t-il un mot à dire à cet égard?

M. Jacques Gauthier: En fait, ce sont trois commanditaires qui soutiennent l'ensemble de l'organisation.

M. Yvon Godin: Le gouvernement est-il un de ceux-là?

M. Jacques Gauthier: Coke, RBC et le gouvernement fédéral soutiennent l'organisation du relais de la flamme.

M. Yvon Godin: C'est insultant. Par exemple, quand la flamme est passée par Nanaimo, la députée de la circonscription a été invitée à monter sur l'estrade, mais cinq secondes plus tard, elle a été invitée à en descendre.

Le président: Merci, monsieur Godin.

Nous allons poursuivre avec Mme Glover.

Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à tous nos témoins.

J'aimerais parler un peu de trois recommandations formulées par le commissaire aux langues officielles. Vous avez parlé du fait que trois recommandations sur cinq avaient été suivies. Je pense que deux d'entre elles, en particulier, l'ont été en partie grâce à l'aide de notre gouvernement fédéral.

Le 15 septembre dernier, notre gouvernement a annoncé l'ajout de 7,7 millions de dollars supplémentaires pour assurer, entre autres, l'offre de services de traduction et d'interprétation aux jeux, étant donné que le COVAN avait de la difficulté à satisfaire aux exigences de l'entente multipartite. On vous a remis un montant d'argent à la suite de négociations intenses avec votre organisation, n'est-ce pas?

M. Jacques Gauthier: D'une part, il y a une relation très étroite entre le COVAN et le gouvernement du Canada en matière de

langues officielles. Il faut savoir aussi que durant les deux dernières années, les demandes en matière de traduction ont augmenté significativement, par rapport à ce qui était prévisible. Les Jeux de Turin constituaient le dernier exemple de ce qui devait être fait en matière de traduction.

Quand on parle de traduction de biographies d'athlètes et de tous ces documents, cela représente une somme de travail incroyable qui ajoutait aux demandes et aux attentes en matière de traduction. Alors, toutes ces demandes additionnelles requéraient effectivement un service de traduction accru, et le gouvernement fédéral en était conscient. C'est ensemble qu'on a défini le devis qui va désormais être mis en place pour la réalisation de la traduction.

● (0940)

Mme Shelly Glover: Alors, au début, avez-vous sous-estimé les coûts de traduction et de signalisation?

M. Jacques Gauthier: Je vous dirais deux choses. Le coût n'était certainement pas surévalué. J'ajouterais qu'il n'était pas sous-évalué, mais que les demandes en matière de traduction, et le devis qui en découle, ont augmenté considérablement. Donc, le travail a été accru de manière importante ce qui a fait qu'on n'avait pas les ressources.

Mme Shelly Glover: Alors, le gouvernement fédéral a vraiment été l'artisan de votre succès dans le cas de deux des trois recommandations, n'est-ce pas?

M. Jacques Gauthier: Oui, le gouvernement fédéral est un partenaire de premier plan en ce qui concerne les langues officielles. Je dois vous dire que j'ai rarement vu autant d'enthousiasme en vue de parfaire le bilinguisme aux jeux, à tous les paliers. Je le ressens au palier ministériel, à celui des agences.

Il faut ajouter que, de ces 7,7 millions de dollars, un montant est consacré à l'aide à la signalisation permanente de certains immeubles problématiques dont on a brièvement parlé un peu plus tôt. Il y a de l'argent additionnel pour permettre une amélioration en ce qui a trait aux cérémonies de remise de médailles, qui auront lieu chaque soir.

Alors, c'est vraiment ensemble qu'on a défini le devis et c'est vraiment ensemble qu'on a défini cette somme d'argent afin d'être capables d'obtenir de meilleurs résultats.

Mme Shelly Glover: Êtes-vous satisfaits de la somme?

M. Jacques Gauthier: Nous en sommes très satisfaits.

Mme Shelly Glover: C'est parfait. Vous n'allez donc pas avoir besoin de fonds supplémentaires?

M. Jacques Gauthier: Nous sommes à 99 jours des jeux. Il ne faut jamais dire « jamais », mais il reste que nous sommes très satisfaits aujourd'hui.

Mme Shelly Glover: Est-ce qu'il me reste du temps? J'aimerais poser une question sur le Grand Témoin.

Le président: Il vous reste une minute, madame Glover.

Mme Shelly Glover: Vous avez mentionné le Grand Témoin, M. Couchepin, et j'aimerais savoir comment il va être associé aux travaux du comité consultatif.

M. Jacques Gauthier: Dès sa nomination, il est venu nous rencontrer à Vancouver. Il nous a offert sa collaboration dans les domaines où nous croyions qu'il pourrait être utile. Nous allons le revoir dans deux semaines, si je ne m'abuse. Il sera présent trois jours pour assister à une séance de travail avec nous.

La relation s'est établie de façon synergique, le but étant de faire ensemble ce que nous croyons profitable en matière de bilinguisme. C'est une relation très étroite.

Comme je vous l'ai dit, c'est l'OIF qui a nommé le Grand Témoin. Or l'OIF est une partenaire du COVAN. On a en effet signé une entente de partenariat avec elle.

Le président: Merci beaucoup, madame Glover.

Madame Zarac, vous avez la parole.

Mme Lise Zarac (LaSalle—Énard, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Gauthier, comme mon collègue, je suis bien heureuse de savoir que vous êtes plus à l'aise cette fois-ci. Il ne faut pas oublier que nous sommes tous ici pour la même raison: nous voulons que les langues officielles soient respectées. Nous sommes conscients que tout le monde va nous regarder et que des gens de 34 pays francophones vont venir nous visiter. Il va sans dire que les attentes sont élevées. Nous voulons aussi que nos citoyens, aussi bien francophones qu'anglophones, fassent partie de cette belle expérience olympique. Nous voulons simplement nous assurer qu'après les jeux, nous n'aurons rien à nous reprocher.

Vous avez mentionné que sur les 11 recommandations du commissaire, seulement 3 restaient à réaliser. Est-ce exact?

M. Jacques Gauthier: En fait...

Mme Lise Zarac: Vous avez parlé de cinq recommandations, puis de trois.

M. Jacques Gauthier: J'ai mentionné qu'il y en avait cinq lors du dernier rapport d'étape, en septembre. Il s'agissait de la traduction, de la signalisation, des bénévoles. Il s'agit, dans ce dernier cas, de s'assurer qu'il y a un nombre suffisant de bénévoles dans les endroits importants auxquels le public va avoir accès. Les deux autres recommandations concernent l'appui que le COVAN peut fournir à la province et aux villes hôtes des jeux, en particulier Whistler et Vancouver, de façon à les aider à progresser en matière de signalisation bilingue.

• (0945)

Mme Lise Zarac: Vous avez mentionné que c'était résolu.

M. Jacques Gauthier: Non. J'ai mentionné que la question de la signalisation égale, en français et en anglais, sur le site olympique était résolue. Pour ce qui est de la signalisation dans les provinces et les villes, elle requiert du COVAN un travail de conscientisation supplémentaire.

La semaine dernière, notre comité consultatif s'est réuni à Vancouver. Des représentants des villes de Whistler et de Vancouver nous ont fait part de tous les efforts qu'ils faisaient en matière d'affichage bilingue. À Vancouver, il y a déjà de nouveaux panneaux sur lesquels on souhaite la bienvenue aux gens en français. À Whistler, c'est très impressionnant. Le maire est parfaitement bilingue. Il se présente comme un champion...

Mme Lise Zarac: Lors de la dernière rencontre avec le commissaire aux langues officielles, celui-ci nous a mentionné que

ces ententes devaient se faire en collaboration avec les municipalités. Or je suis inquiète. J'étais dans le domaine municipal auparavant, et je sais comment les choses fonctionnent relativement aux budgets: les dépenses sont déjà planifiées pour l'année. S'il s'agit d'une période de négociation, quel est le son de cloche? Est-ce que ces gens ont le financement nécessaire pour la traduction? S'ils ne l'ont pas, même si nous discutons avec eux, ça ne se fera pas.

M. Jacques Gauthier: Non, non, ne soyez pas inquiète: les budgets sont disponibles. L'argent est là. La signalisation est en cours de réalisation. La semaine dernière, des gens de la ville de Vancouver nous ont envoyé des courriels. Ils étaient fiers de nous montrer quelle allure ça avait, partout dans la ville.

Mme Lise Zarac: Avec les ententes...

M. Jacques Gauthier: Il faut faire la distinction entre la signalisation sur les sites, qui est terminée, et la signalisation bilingue dans les villes, qui est en cours de réalisation.

Mme Lise Zarac: Et selon vous, ça va être suffisant? Les gens vont pouvoir se retrouver?

M. Jacques Gauthier: Absolument. Ça va être impressionnant.

Mme Lise Zarac: Comme mon collègue, je suis allée à Vancouver durant l'été, et il n'y avait pas beaucoup de signalisation bilingue, même à Whistler.

M. Jacques Gauthier: C'est en train de se faire.

Mme Lise Zarac: Quand cela sera-t-il complété?

M. Jacques Gauthier: Je ne peux pas vous le dire exactement, mais ce sera prêt pour les Jeux olympiques.

Mme Lise Zarac: Parfait.

M. Jacques Gauthier: On parle de quelques semaines.

Mme Lise Zarac: Monsieur le président, me reste-t-il du temps?

Le président: Il vous reste une minute, madame Zarac.

Mme Lise Zarac: Il faudra beaucoup de personnel. Lors de notre dernière réunion, on avait parlé de la possibilité d'utiliser le personnel de traduction de la Chambre parce que celle-ci ne siègera pas jusqu'à la fin de janvier. Est-ce quelque chose que vous pourriez considérer?

[Traduction]

Mme Donna Wilson: Il est certain que, si le personnel de la Chambre est disponible et peut être détaché, nous serions certainement intéressés à envisager cette possibilité. Pour le moment, nous avons surtout discuté des diverses options avec le Bureau de la traduction, mais s'il existe des employés fédéraux qui pourraient être détachés auprès de nous au cours de cette période-là, nous serions ravis de les avoir — absolument.

[Français]

Mme Lise Zarac: Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame Zarac.

Nous poursuivons avec Mme Guay.

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Merci, monsieur le président.

Le 15 septembre dernier, on a reçu un rapport du commissaire aux langues officielles, dans lequel il vous faisait 11 recommandations. Ce matin, vous nous parlez de 5 recommandations, mais il y en avait 11. Un mois et demi plus tard, vous nous dites quasiment que tout est réglé. Personnellement, je n'y crois pas. Je vois qu'il y a encore des problèmes sérieux.

D'ailleurs, concernant la traduction, c'est moi qui avais posé la question lors de la dernière rencontre du comité. Les traducteurs de la Chambre ne travailleront pas pour nous pendant le mois de janvier. Souvent, ils sont mis à pied ou utilisés à d'autres fins, mais une grande majorité d'entre eux n'aura pas de travail. Pour vous, ce serait une occasion en or de négocier avec le gouvernement pour utiliser ces services de traduction. D'ailleurs, dans l'une des recommandations du commissaire aux langues officielles, il est mentionné que vous n'offrez pas de services de traduction et que ce problème n'est pas réglé. Vous devrez faire un effort important en ce sens.

Il faudra trouver une solution en ce qui concerne Richmond. Ne me vantez pas Whistler, car cette ville est bilingue depuis des années. Whistler est un site international où les gens vont skier. C'est un peu comme chez moi, à Saint-Sauveur; c'est bilingue partout, ainsi qu'à Mont-Tremblant. Je ne suis pas inquiète au sujet de Whistler ni de Vancouver, mais je le suis à l'égard d'autres villes environnantes qui ne font pas suffisamment d'efforts et sur lesquelles vous devez exercer des pressions. C'est fort important, sinon, on va manquer notre coup encore une fois.

La troisième chose dont je voudrais parler est la flamme olympique. Je sais qu'elle passe chez moi le 11 décembre, et j'en suis très fière. Je vais accueillir l'athlète qui va traverser ma ville, mais je ne voudrais pas qu'on me traite comme on a traité une de mes collègues députée. On l'a laissée monter sur l'estrade et, sept secondes après, on lui a demandé de redescendre en lui disant qu'elle n'avait pas à s'y trouver. Si la flamme olympique passe chez moi, je veux au moins qu'on me traite adéquatement. Ce sont quand même des Jeux olympiques pancanadiens.

● (0950)

M. Jacques Gauthier: Je vais m'assurer de vous faire monter sur l'estrade.

Mme Monique Guay: Ce n'est pas la question. Ce sont nos citoyens qui sont là, et il ne faudrait pas qu'il y ait des ratés semblables partout.

La situation à l'aéroport de Toronto m'inquiète encore plus que celle à l'aéroport de Vancouver. Il y aura beaucoup de personnel à Vancouver et beaucoup plus de vols vont transiter par Toronto que par Vancouver. Je ne suis pas très inquiète au sujet de l'aéroport de Montréal car il est bilingue; on va obtenir des services dans les deux langues. À Toronto, quels efforts ont été faits dernièrement pour améliorer la situation? On ne sent pas qu'il y a eu des améliorations.

M. Jacques Gauthier: Il y a eu des rencontres avec la direction des aéroports de Vancouver et de Toronto dans le but de voir ce qu'ils envisagent de faire et de leur faire part de nos suggestions. Au cours des prochaines semaines, on va poursuivre nos discussions pour les aider à mieux faire.

À Vancouver, des gens du COVAN seront sur place dans des kiosques pour identifier les gens et les recevoir adéquatement. On est en train de considérer quelque chose de similaire pour Toronto.

Mme Monique Guay: D'accord.

Pensez-vous que vous aurez assez de temps pour régler tout ça?

M. Jacques Gauthier: Oui, tout à fait. Je suis très confiant à ce sujet.

Mme Monique Guay: Pour Richmond, il faudra... si le gouvernement peut vous aider, il faudra que vous fassiez appel à lui.

M. Jacques Gauthier: Comme j'ai tenté de l'expliquer tout à l'heure, pour Richmond, il ne faut pas s'inquiéter de ce qu'il y ait une identification bilingue ou non durant les jeux, car c'est acquis.

Ce que j'essayais d'expliquer, c'est que nous tentons de résoudre la question de la signalisation permanente maintenant, justement parce que le gouvernement fédéral nous aide financièrement pour l'installer. Le devis est fait. Les ingénieurs ont travaillé là-dessus.

Mme Monique Guay: Pouvez-vous ne pas tenir compte du maire? C'est là qu'est le problème.

M. Jacques Gauthier: Les discussions sont en cours. Il n'y a pas d'objection, ni de la part de la municipalité de Richmond, ni de la part du gouvernement, ni de la part du COVAN. Au contraire, nous sommes tous unanimes à ce sujet.

Mme Monique Guay: D'accord.

Par contre, j'imagine que la municipalité ne veut pas payer les frais.

M. Jacques Gauthier: Vous avez tout à fait raison.

Mme Monique Guay: C'est exactement ça, probablement, qui est le problème.

M. Jacques Gauthier: C'est pour cette raison que je disais que dans les 7,7 millions de dollars, il y a une certaine part du budget qui est allouée à des dossiers spéciaux de signalisation permanente sur certains immeubles.

Mme Monique Guay: Parfait. J'espère que ce sera un grand succès.

Comme mon collègue l'a dit, lorsque la flamme olympique est arrivée à Vancouver, il n'a même pas pu voir la cérémonie en français. Il ne faudrait pas que cela se reproduise. C'est tout de même le départ. C'est un événement important qu'on n'arrive pas à avoir dans les deux langues officielles. Selon moi, il s'agit encore une fois d'un mauvais départ.

M. Jacques Gauthier: Ce n'est pas le même [Note du rédacteur: *inaudible*].

Le président: Merci beaucoup, madame Guay.

On enchaîne maintenant avec M. Chong.

L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC): Merci, monsieur le président.

Nous avons donné 7,7 millions de dollars au COVAN pour améliorer les services de traduction et d'interprétation. Je vais donc parler de cet enjeu.

[Traduction]

Je voudrais développer la question soulevée par Mme Guay au sujet des services, non seulement dans l'enceinte et les sites des Jeux olympiques, mais également aux aéroports.

J'ai deux inquiétudes sur lesquelles je voudrais attirer votre attention. Premièrement, je me demande si les représentants officiels du COVAN, de même que les bénévoles et les employés de l'Aéroport international de Vancouver seront bilingues, ou si vous avez au moins prévu que des employés et bénévoles francophones seront en place et seront à la disposition des visiteurs, s'ils désirent savoir comment se rendre aux divers sites des Jeux ou s'ils préférèrent en discuter en français.

Deuxièmement, peut-être pourriez-vous nous dire si vous avez discuté avec les responsables de l'Aéroport international de Vancouver de la nécessité d'avoir à la disposition des visiteurs qui arrivent par avion des employés qui sont en mesure d'assurer des services à la fois en anglais et en français. C'est en arrivant à Vancouver que les gens recevront leurs premières impressions du Canada. Il importe donc que les employés du COVAN et les bénévoles, de même que les responsables de l'Aéroport de Vancouver, soient tout à fait conscients de leurs responsabilités à cet égard.

Peut-être pourriez-vous nous indiquer également si une partie des 7,7 millions de dollars que vous avez reçus vous aidera à vous acquitter de cette responsabilité et quels autres efforts vous avez déployés en ce sens.

• (0955)

M. Jacques Gauthier: La réponse à votre première question est oui: des représentants du COVAN seront sur place à l'aéroport. Ils seront bilingues et seront donc à même de parler aux gens en français. Ne vous en faites pas: cet élément revêt une très grande importance pour nous.

L'hon. Michael Chong: Y aura-t-il une offre positive lorsque quelqu'un...? Quand je passe les contrôles de sécurité à l'Aéroport international d'Ottawa, il y a toujours une offre positive de service en français. Les gens s'adressent à moi en anglais et en français.

M. Jacques Gauthier: Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion d'aller à Vancouver dernièrement, mais la même offre est actuellement faite par le personnel de sécurité. C'est très impressionnant.

L'hon. Michael Chong: Les employés du COVAN feront-ils cette même offre positive?

M. Jacques Gauthier: Oui, absolument.

[Français]

En ce qui a trait au deuxième aspect de votre question, celui concernant l'aéroport de Vancouver, je peux dire que les discussions vont bon train. Je suis persuadé que l'on pourra offrir un service bilingue, par l'intermédiaire des employés de l'aéroport, qui sera tout à fait satisfaisant. Cela recoupe ce que je viens de dire.

Présentement, sur le plan de la sécurité, vous avez déjà cette offre de services en français, si vous le souhaitez.

[Traduction]

L'hon. Michael Chong: Je n'ai plus de questions. Je cède donc la parole à Sylvie.

[Français]

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Limoilou, PCC): Bonjour.

Merci d'être ici aujourd'hui. Il est toujours intéressant de vous recevoir.

Monsieur Gauthier, assurez-vous d'une chose: qu'il n'y aura pas de pancartes où ce sera écrit: « Fumer les toilettes ». Pendant un an,

j'aimerais bien ne plus entendre M. D'Amours parler de cela. Je rigole, mais c'est qu'il revient souvent avec cette histoire.

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): C'est réglé, je n'en parlerai plus.

Mme Sylvie Boucher: Je ne sais pas quels sont les règlements à Vancouver. On sait que dans d'autres villes, on ne peut plus fumer nulle part. Alors, assurez-vous que cela ne sera écrit sur aucune pancarte. Je ne veux plus l'entendre.

M. Jacques Gauthier: J'ai moi-même peint toutes les pancartes.

Mme Sylvie Boucher: C'est vrai?

M. Jacques Gauthier: C'est une *joke*.

Mme Sylvie Boucher: Au Canada, on parle beaucoup de la Francophonie hors Québec, et j'aimerais savoir si vous pensez que les Jeux olympiques de Vancouver seront une bonne occasion de faire participer les communautés francophones de tout le pays. Les communautés profiteront-elles de cet événement pour poser un geste rassembleur et inviter les autres communautés francophones de partout au monde à s'associer à elles?

Plus tôt, on a parlé d'artistes. Allons-nous aussi nous assurer que tous les artistes francophones du Québec, mais surtout de l'extérieur du Québec, seront représentés?

M. Jacques Gauthier: C'est intéressant.

Il y a quelques semaines, la Conférence fédérale, provinciale et territoriale sur la Francophonie canadienne avait lieu à Vancouver, et toutes les provinces étaient bien sûr présentes. Le COVAN a eu l'occasion de tenir une rencontre. On était tous les trois à cette rencontre et on a invité les provinces à s'associer à nous en matière de langues officielles et à travailler en collaboration, d'ici à la réalisation des jeux.

• (1000)

Le président: Madame Boucher.

Mme Sylvie Boucher: Je n'entends pas bien. C'est seulement cela.

Le président: D'accord.

M. Jacques Gauthier: Je vais parler plus fort, peut-être.

Le président: Gardez votre réponse en tête, monsieur Gauthier. On a déjà dépassé le temps alloué. Cependant, je demanderai effectivement aux parlementaires de parler un à la fois pour faciliter la traduction et pour qu'on puisse bien entendre les témoins.

On va compléter le deuxième tour de table avec M. Godin.

M. Yvon Godin: M. Gauthier...

M. Jacques Gauthier: Pourrais-je compléter ma réponse à madame? Non, d'accord.

M. Yvon Godin: M. Gauthier, dans le rapport du commissaire aux langues officielles, il est mentionné que sur le site intranet des médias, Info 2010, les informations sont d'abord disponibles en anglais. Les entrevues des athlètes francophones seraient traduites et affichées en premier lieu sur le site en anglais. Ensuite, la version anglaise serait traduite en français pour la version française du site. J'ai une question piège: cette affaire est-elle réglée?

M. Jacques Gauthier: Je vais laisser Mme Bolduc y répondre. C'est elle qui s'est occupée de cela.

M. Yvon Godin: Excusez-moi, j'aimerais vous lire la recommandation du commissaire. Elle dit: « Le commissaire recommande au COVAN de veiller à ce que toute déclaration des athlètes faite en français soit mise sur le site Info 2010 telle qu'elle a été prononcée et en même temps que l'édition anglaise. »

Mme Francine Bolduc: Parfait. On s'est attaqués à cette question. On est en train d'y mettre la dernière main. Les entrevues seront réalisées dans ce qu'on appelle « la zone mixte » des athlètes. Certains médias s'intéresseront principalement aux athlètes francophones, et ce sont eux qui vont saisir leurs commentaires.

Toutefois, dans notre équipe, on s'est assurés que les commentaires reproduits sur le système Info 2010 seront les mêmes que ceux exprimés par un athlète francophone.

M. Yvon Godin: Ce sera fait en même temps ou en traduction?

Mme Francine Bolduc: Non, ce sera fait en même temps.

M. Yvon Godin: Les propos de l'athlète seront reproduits simultanément?

Mme Francine Bolduc: Exactement. Supposons qu'un athlète...

M. Yvon Godin: Vous suivez donc la recommandation du commissaire?

Mme Francine Bolduc: C'est exact. On la suit.

M. Yvon Godin: Merci.

Revenons de nouveau à la chère flamme. Vous avez dit à Mme Guay que vous alliez être là et vous assurer qu'elle monte sur l'estrade. Cette politique d'appliquera-t-elle partout au Canada? Tous les députés des régions seront-ils respectés en raison de leur position ou est-ce que le gouvernement va décider qui est invité?

M. Jacques Gauthier: Je ne peux pas vous en donner l'assurance, mais je prends votre question en note et vais m'assurer qu'elle sera adressée aux bonnes personnes, pour que l'ensemble des parlementaires soient présents et puissent bénéficier des droits qui leur reviennent.

M. Yvon Godin: Je veux revenir sur cette chose. On veut que les Jeux olympiques ne soient pas partisans. Êtes-vous d'accord avec moi?

M. Jacques Gauthier: Je suis entièrement d'accord avec vous.

M. Yvon Godin: Revenons à Mme Jean Crowder, de Nanaimo—Cowichan. Elle a été invitée sur l'estrade et, sept secondes après, on lui demandait de se retirer. C'est la chose la plus humiliante qui peut arriver à quelqu'un.

Dennis Bevington, dont la circonscription est Western Arctic, a été avisé que la flamme allait près de chez lui aujourd'hui. On lui a dit qu'il pourrait se rendre sur les lieux, mais qu'il ne pourrait pas assister à la cérémonie sur l'estrade, parce que quelqu'un du gouvernement serait là. C'est inacceptable.

M. Jacques Gauthier: C'est noté.

M. Yvon Godin: Merci, je l'apprécie.

Le président: Il vous reste encore une minute et demie, monsieur Godin.

Mme Sylvie Boucher: Mon Dieu, tu peux me la donner!

M. Yvon Godin: Un peu plus tôt, vous avez dit que la flamme passe avant les Jeux olympiques. Quand je suis arrivé à Vancouver en fin de semaine, je me suis adressé au service d'information. On ne parlait qu'anglais. Il n'y avait aucune personne bilingue.

L'aéroport de Vancouver est très beau, on a fait un travail incroyable.

Mme Francine Bolduc: C'est vrai.

M. Yvon Godin: Par contre, quand on arrive au service d'information... Nous sommes bien à 90 jours des Jeux olympiques, n'est-ce pas?

Mme Francine Bolduc: Nous sommes à 99 jours des Jeux olympiques.

M. Yvon Godin: Déjà, des gens se promènent et vont voir les lieux. Ça devrait déjà être en place, on ne parle pas de quelqu'un qui est à la porte de l'avion et qui dit « bonjour, bienvenue au Canada ». Il n'y a pas 10 000 personnes au service d'information; il n'y a qu'une seule personne. Je peux vous garantir qu'il n'y a personne qui est bilingue au pupitre d'information. Je pense que ce sont des choses sur lesquelles vous pouvez vous pencher aussi.

● (1005)

M. Jacques Gauthier: Cela ne concerne malheureusement pas le COVAN. On n'a pas de pouvoir sur l'aéroport, mais je peux vous dire, tout de même, que nos discussions avec ses autorités progressent très bien, et j'ai bon espoir qu'on aura le service approprié.

M. Yvon Godin: Il faut quand même vous faire part de ces plaintes, il faut que vous sachiez que ça se passe présentement.

M. Jacques Gauthier: On travaille là-dessus, le gouvernement fédéral travaille là-dessus, et toute la pression est mise, vous pouvez en être assuré.

M. Yvon Godin: Ma recommandation...

Le président: Merci beaucoup, monsieur Godin.

M. Yvon Godin: C'est déjà fini?

Le président: C'est déjà terminé, oui.

Je voudrais en profiter pour rappeler aux témoins et également à nos membres que les représentants de l'aéroport de Vancouver seront avec nous le 1^{er} décembre, et ceux de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, l'ACSTA, seront avec nous le 19 novembre.

On va commencer notre troisième tour.

Je pense, monsieur D'Amours, que vous voulez partager votre temps avec M. Rodriguez. Est-ce exact?

M. Jean-Claude D'Amours: Ce sera très court, monsieur le président.

Je veux assurer Mme Boucher que j'arrêterai d'en parler le jour où ce sera réglé. Qu'elle n'ait pas d'inquiétude, si elle veut m'aider à régler la situation, cela me fera plaisir. Je lui promets que j'arrêterai d'en parler le jour où ce sera réglé complètement.

Mme Sylvie Boucher: C'est pourquoi je voulais m'assurer...

M. Pablo Rodriguez: Oui. Merci.

La santé est un sujet dont on ne parle pas beaucoup, mais qui demeure très important. Je parle de toute la question de l'intervention à ce chapitre. En cas d'urgence, en cas de blessure, avons-nous la garantie que toute personne sera traitée dans les deux langues? Si quelqu'un est blessé ou malade et qu'il soit incapable d'expliquer son problème, ses symptômes ou sa blessure, pourra-t-il le faire en français?

Mme Francine Bolduc: Absolument, nous avons des équipes médicales sur chaque site. Chaque équipe comptera une personne bilingue en tout temps. Si jamais cette personne était occupée à autre chose, nous aurions accès à des services d'interprétation.

M. Pablo Rodriguez: Vous avez donc une personne, mais si trois personnes subissaient une blessure ou un accident, l'une se ferait comprendre et les deux autres non. Est-ce exact?

Mme Francine Bolduc: Non, on a aussi un service linguistique pour faciliter la discussion.

M. Pablo Rodriguez: Est-ce la même chose pour les ambulances? Existe-t-il un plan pour une situation où quelqu'un devrait être transporté?

Mme Francine Bolduc: Je ne sais pas ce que le plan prévoit spécifiquement à ce chapitre, mais je peux vous assurer qu'on a pris les moyens pour que les athlètes soient bien servis.

M. Pablo Rodriguez: Que se passerait-il à l'hôpital?

Mme Francine Bolduc: Il aurait accès à ces services linguistiques.

M. Pablo Rodriguez: D'après ce que m'ont dit des gens du Nord de l'Ontario, il n'y a pas de problème à ce qu'une personne parle en français, mais si elle veut vraiment expliquer ses symptômes en français, elle n'a qu'à attendre quelques heures de plus. Si elle veut passer tout de suite, elle doit les expliquer en anglais. Est-ce ainsi que cela va se passer?

Mme Francine Bolduc: Je ne peux pas vous répondre précisément, mais je sais que les athlètes voyagent avec leur équipe technique et médicale, laquelle les accompagnerait à l'hôpital. Nous avons convenu avec les hôpitaux que des services bilingues seront disponibles afin que les gens puissent se faire comprendre et être bien servis.

M. Pablo Rodriguez: D'ici les Jeux olympiques, allez-vous recevoir des rapports là-dessus?

Mme Francine Bolduc: Oui.

M. Pablo Rodriguez: Ce n'est jamais important jusqu'à ce que ça le devienne. Il suffit qu'il arrive un accident dans un contexte où il y a plusieurs milliers de personnes venant de partout dans le monde. Il peut arriver quelque chose et cela devient alors extrêmement important.

M. Jacques Gauthier: On va vous faire un rapport là-dessus.

M. Pablo Rodriguez: Merci.

Au cours des travaux d'organisation, le français est-il utilisé à l'occasion? J'ai collaboré à l'organisation du Sommet de la Francophonie qui s'est tenu au Vietnam, en 1997, et j'ai passé trois mois dans ce pays. Tous les préparatifs en vue de ce sommet se faisaient en anglais. Est-ce la même chose aux jeux de Vancouver?

M. Jacques Gauthier: Parlez-vous du travail du COVAN?

M. Pablo Rodriguez: Je parle de l'organisation, à l'interne.

M. Jacques Gauthier: Non. Quinze pour cent des gens sont francophones et travaillent en français.

M. Pablo Rodriguez: Ils peuvent communiquer.

M. Jacques Gauthier: Oui. J'y vais régulièrement et je parle rarement en anglais.

M. Pablo Rodriguez: D'accord. Les deux langues sont utilisées dans l'organisation courante.

M. Jacques Gauthier: Il y a beaucoup de francophones. D'ailleurs, c'est agréable parce qu'on se retrouve souvent ensemble

à la fin de la journée. Il y a beaucoup de services qui sont exclusivement en français.

M. Pablo Rodriguez: Qu'est-ce que vous faites à la fin de la journée?

M. Jacques Gauthier: Vous m'avez dit de ne pas être trop enthousiaste.

● (1010)

Mme Monique Guay: Il s'occupe des enseignes.

Des voix: Ah! ah!

M. Pablo Rodriguez: Des enseignes des conservateurs. Il y en a pas mal, n'est-ce pas?

En ce qui concerne les commerçants, c'est un défi. Je sais que vous allez me dire que c'est très difficile à contrôler. Mais le gouvernement et le COVAN ont un certain contrôle sur tout ce qui est relié directement ou indirectement à l'organisation. Dans le *day to day*, comme le disent nos amis anglophones, les gens iront dans différents commerces un peu partout. Les hôtels sont peut-être un peu plus sensibles au bilinguisme, mais les commerçants en général ont-ils à coeur de servir la clientèle dans les deux langues? Y a-t-il quelque chose que vous avez pu faire ou que vous faites à cet égard?

[Traduction]

Mme Donna Wilson: Au coeur de Vancouver, il y aura la plus grande Superboutique olympique que vous puissiez imaginer. C'est quelque chose qui relève directement de notre contrôle et les services offerts seront parfaitement bilingues. Comme vous dites, il est difficile de régler ce problème dans un contexte commercial.

Toute la signalisation dans la ville, permettant aux gens de s'orienter, sera en français et en anglais. Je pense que c'est à peu près tout ce que nous avons réussi à faire jusqu'à présent. De nombreuses langues sont déjà employées dans notre ville à l'heure actuelle et d'autres le seront pendant les Jeux; cette question relève du marché commercial.

Le président: Merci, monsieur Rodriguez.

La parole est maintenant à Mme Glover.

Je crois que vous désirez partager votre temps de parole avec Mme Boucher.

Mme Shelly Glover: Oui. J'ai une brève observation à faire. Moi, aussi, j'étais inquiète en apprenant que certains députés craignent de ne pas être bien reçus aux Jeux.

Je sais que, en tant que gouvernement, nous avons informé les députés de l'opposition dont les circonscriptions se trouvent sur le parcours de la flamme. Nous les avons invités à y participer activement, et je suis donc heureuse de savoir que vous en prenez note et que vous allez vous renseigner, car nous souhaitons que tous les députés participent à ces Jeux. C'est une célébration pour l'ensemble du Canada. Elle est donc pertinente pour tous les députés. Je voudrais donc en être informée si vous rencontrez d'autres problèmes de ce genre, car je suis d'accord avec ceux qui estiment que ce n'est pas acceptable.

Je voudrais donc vous rassurer à ce sujet, et vous remercier, car cela m'inquiète également et j'aimerais que vous trouviez une solution. Vous n'êtes pas obligé de me répondre. Je vais donner le temps de parole qui me reste à Sylvie.

[Français]

Mme Sylvie Boucher: Au Québec, il y a beaucoup d'artistes francophones. Tout le monde pensait que Roch Voisine venait de Montréal, mais il vient du Nouveau-Brunswick. Il y a aussi Daniel Lavoie, qui vient du Manitoba, mais on ne connaît pas les autres artistes. Y aura-t-il des artistes représentatifs?

Mme Francine Bolduc: Effectivement, durant les Jeux, 25 p. 100 du contenu des Olympiades culturelles sera francophone. Les artistes francophones qui viendront d'autres provinces seront aussi à la Place de la francophonie. Nous travaillons très étroitement avec eux. Ce sera un endroit de festivités francophones majeur durant les Jeux où tous pourront se retrouver et échanger.

Aussi, il y aura un festival à Maillardville où la Francophonie sera présente. Je sais aussi qu'il y aura un événement à Nanaimo. Il y aura donc vraiment une diversité d'artistes dans le contenu francophone de la programmation.

Même lors des cérémonies de remise de médailles, il y aura tous les soirs une présentation francophone offerte par les représentants des provinces avec qui on travaille à élaborer cela en ce moment. À la Maison du Québec, je sais qu'il y aura des spectacles tous les soirs. Il y aura donc beaucoup de choses qui seront disponibles pour les francophones, afin de leur permettre de se retrouver, d'entrer en contact et de fêter ce grand événement.

Mme Sylvie Boucher: Puisque vous dites que ce sera un moment de rassemblement, j'ose espérer que certains représentants d'entreprises médiatiques se feront un devoir d'assister aux meilleurs moments des festivités francophones, que les présentations soient données par les francophones du Québec ou par ceux des autres provinces.

M. Jacques Gauthier: Nous osons espérer aussi.

Mme Sylvie Boucher: Me reste-t-il du temps pour une autre question?

M. Pablo Rodriguez: Nous vivons d'espoir.

Le président: Oui.

M. Jacques Gauthier: J'aimerais répondre à la première partie de votre question, à savoir si les gens des provinces seront invités à célébrer lors des jeux, et si on fait des efforts pour les y inviter. La réponse est positive.

Il y a quelques semaines, lors de la conférence fédérale-provinciale à Vancouver, nous avons invité tous les représentants des provinces à nous faire part de leurs idées et de ce qu'ils aimeraient faire avec nous. Nous allons rencontrer les ministres et les représentants des provinces à nouveau au cours des prochaines semaines pour déterminer avec eux les activités qu'on fera ensemble. Nous l'avons déjà fait pour certaines provinces, et nous allons poursuivre cet exercice durant le mois de novembre.

Nous avons reçu une excellente réponse de la part des représentants des provinces. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils ont tous dit qu'ils voulaient participer avec nous.

• (1015)

Le président: Je vais compléter la question de Mme Boucher en ce qui a trait aux cérémonies d'ouverture et de fermeture des Jeux olympiques, qui sont vraiment des moments extraordinaires — il y a des gens qui vont peut-être capter seulement cette partie des Jeux olympiques. Il serait important de bien souligner la dualité linguistique et culturelle.

On sait qu'il y a des secrets qui entourent l'organisation du spectacle. Toutefois, pourriez-vous nous faire part de certaines

informations qui pourraient nous rassurer quant au contenu culturel francophone de ces événements?

M. Jacques Gauthier: Je vais demander à Mme Bolduc de répondre à cette question.

Toutefois, je dois d'abord vous dire qu'il y a deux semaines, les membres de mon comité ont fait la demande d'avoir une présentation, par le responsable du comité des cérémonies d'ouverture et de fermeture, pour nous assurer que nous étions tous satisfaits du contenu francophone durant ces cérémonies importantes. Les responsables nous ont fait une présentation impeccable et très rassurante.

Maintenant, je laisse Mme Bolduc répondre, si elle le souhaite.

Mme Francine Bolduc: C'est une des questions qu'on a posées dès le départ, puisque, comme vous l'avez dit, c'est un événement majeur auquel tout le monde assiste.

Il y a une personne francophone au sein du comité, dont l'identité est gardée secrète, qui nous a vraiment rassurés et qui s'est entretenue avec nous sur ce que les francophones s'attendaient à voir et à entendre durant ces spectacles. Elle nous a beaucoup rassurés; elle était vraiment contente et satisfaite du contenu qui est prévu pour 2010.

Le président: D'accord, on va surveiller cela de près. Merci.

On va enchaîner avec M. Nadeau.

M. Richard Nadeau: Merci, monsieur le président.

Dans le rapport « Vancouver 2010, une occasion en or », à la page 10, on lit, entre autres: « [...] le COVAN a indiqué [...] que les communications imprévues seraient diffusées dans la deuxième langue dans un délai de douze heures, [...] » je répète douze heures « [...] et dans un délai de six heures pour les communications urgentes. »

D'abord, cela brime le droit d'être informés en même temps, francophones et anglophones. Ensuite, c'est non conforme à l'entente multipartite qui avait été signée.

Qu'en est-il de la situation?

[Traduction]

Mme Donna Wilson: Notre équipe chargée des communications a pris des mesures pour améliorer ce résultat, et on dirait donc qu'il y aura un délai maximum de six heures seulement pour les communications urgentes.

[Français]

M. Richard Nadeau: Ce n'est pas correct. Le commissaire aux langues officielles dit que c'est inadéquat, et moi je dis que c'est inéquitable. Vous comprendrez que la langue française et la langue anglaise sont égales. L'une ne doit pas être interprétée 6 heures ou 12 heures plus tard, selon le bon vouloir du COVAN. Imaginez le tollé si l'information arrive en français et qu'on l'interprète en anglais 12 heures après ou 6 heures après si c'est une situation d'urgence. Vous me dites maintenant que c'est 6 heures.

Allez-vous faire en sorte que ce soit en même temps? Vous dites que votre équipe compte des gens bilingues. Vont-ils être capables, en cas d'urgence comme en temps normal, d'informer en même temps les citoyens canadiens, québécois qui seront là, les gens de la Colombie-Britannique et du monde entier, peu importe de quel pays ils viennent?

Mme Francine Bolduc: Vous faites référence aux documents, aux communications et aux communiqués de presse. On se penche là-dessus en ce moment. Présentement, nous n'avons pas de difficulté à émettre les deux versions simultanément. Évidemment, durant les jeux il y aura beaucoup plus de pression, et c'est pour cette raison que cela a été élaboré de cette façon. Cependant, l'équipe des communications étudie actuellement la situation pour s'assurer qu'on trouvera une façon, et c'est possible parce qu'on l'a déjà élaboré, d'offrir les versions...

M. Richard Nadeau: ... simultanément.

Mme Francine Bolduc: Oui, simultanément. Ça, c'est le volet des communications.

Cela dit, sur les sites, toutes les annonces seront faites dans les deux langues tout à fait simultanément. C'est déjà pré-enregistré pour ce qui concerne les situations d'urgence.

• (1020)

M. Richard Nadeau: Je comprends cela. Il y a des secteurs pour lesquels je m'inquiète moins, mais il y en a d'autres pour lesquels je m'inquiète plus, surtout quand je lis que pour certaines urgences, on va annoncer en français qu'il se passe quelque chose d'anormal six heures plus tard. De prime abord, c'est tout à fait inacceptable.

L'autre aspect que je veux aborder est l'encadrement des bénévoles. On veut des bénévoles bilingues parce qu'il y a des services à offrir en français. On s'entend pour dire que la langue majoritaire, en Colombie-Britannique, est l'anglais. Quel encadrement leur offrira-t-on? Va-t-on perdre des bénévoles parce qu'il n'y a pas assez de logements? Va-t-on leur offrir des transports pour qu'ils se déplacent du lieu où ils vont demeurer au lieu des installations olympiques? Tout le monde n'apportera pas forcément sa voiture pour se déplacer. On me disait, le 14 octobre dernier, qu'il y avait un sérieux problème pour loger les 25 000 bénévoles qui iront en Colombie-Britannique. Certains sont déjà sur place, mais la vaste majorité vient d'ailleurs.

[Traduction]

Mme Donna Wilson: Votre question porte-t-elle sur les logements pour les bénévoles?

[Français]

M. Richard Nadeau: Entre autres. Je parle de l'encadrement. Cela englobe tout, notamment le logement et le transport.

[Traduction]

Mme Donna Wilson: Nous mettons la dernière main à notre plan des transports ainsi qu'à notre plan d'hébergement. Nous avons à notre disposition suffisamment d'hébergement pour les personnes qui en ont besoin. Nous cherchons toujours des bénévoles dans la zone de la route Sea-to-Sky, qui pourront nous aider à trouver de l'hébergement, mais nous avons néanmoins prévu un service de transport pour être à même de déplacer les bénévoles entre Vancouver et Whistler, si besoin est.

Nous avons un grand nombre de bénévoles qui sont de la localité, et ceux qui viennent d'autres régions du Canada ont déjà un logement.

[Français]

M. Richard Nadeau: Merci beaucoup, madame Wilson.

Je veux aborder un autre aspect,...

Le président: Merci beaucoup, monsieur Nadeau.

M. Richard Nadeau: ... celui du tourisme,...

Le président: Monsieur Nadeau...

M. Richard Nadeau: ... notamment de BC Tourism et de Vancouver Tourism. Où en sommes-nous?

Le président: On y reviendra, monsieur Nadeau. Votre temps est écoulé.

On va entamer le quatrième tour avec Mme O'Neill-Gordon.

[Traduction]

Mme Tilly O'Neill-Gordon (Miramichi, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais vous souhaiter la bienvenue et vous remercier tous de votre présence parmi nous ce matin. Nous sommes conscients de l'ampleur de votre tâche. Vous avez parfaitement raison d'être fiers de tout le travail que vous avez réalisé jusqu'à présent.

Je suis également très heureuse d'apprendre que notre gouvernement s'est montré extrêmement coopératif et utile, car nous voulons évidemment travailler ensemble pour en faire une manifestation extraordinaire au Canada.

Je voudrais savoir si vous pourrez faire en sorte que les motels diffusent les activités sportives en français également.

M. Jacques Gauthier: Comme je le disais tout à l'heure, je suis convaincu que les 850 heures de diffusion en français pendant les Jeux — soit environ 16 heures par jour tout au long des Jeux, et ce dans l'ensemble du Canada — suffiront pour faire la promotion des Jeux et garantir que les Jeux seront diffusés en français.

Nous avons reçu les responsables de CTV et de RDS à plusieurs reprises. Tout est prêt. Le programme est établi. Je suis convaincu que tout sera satisfaisant.

Mme Tilly O'Neill-Gordon: La grande diversité des collectivités francophones du Canada sera-t-elle reflétée dans les célébrations culturelles, et ce en garantissant leur participation avant, pendant et après les Jeux?

Mme Francine Bolduc: Oui. Vous parlez des célébrations et de toutes les activités culturelles? Oui, absolument.

Mme Tilly O'Neill-Gordon: Avez-vous de bonnes relations avec les différents organes fédéraux qui sont responsables de la tenue des Jeux olympiques de Vancouver?

• (1025)

Mme Donna Wilson: Oui, tout à fait. Nous rencontrons régulièrement les responsables fédéraux et les Jeux seront certainement couronnés de succès. Ces relations nous sont d'une grande utilité.

M. Jacques Gauthier: À nous tous, d'ailleurs.

Mme Tilly O'Neill-Gordon: Oui, j'en suis consciente.

Je vous remercie.

Le président: Il vous reste deux minutes.

Mme Tilly O'Neill-Gordon: Ça va.

[Français]

Le président: *Thank you, Mrs. O'Neill-Gordon.*

On va maintenant passer à M. D'Amours.

M. Jean-Claude D'Amours: Merci, monsieur le président.

Monsieur Gauthier, certaines questions ont été effleurées, et Mme Glover a soulevé un point. J'aimerais que vous nous donniez quelques détails non pas sur ce qui se passe quand le flambeau parcourt les municipalités et que les gens peuvent applaudir le long du chemin, mais au sujet des activités fixes, spécifiques. Les communautés ont-elles la responsabilité de décider qui va être sur l'estrade?

M. Jacques Gauthier: Malheureusement, je ne suis pas assez au courant des détails, à savoir de la manière dont toutes ces activités sont conçues et programmées, pour vous répondre, mais je peux vous dire qu'une équipe travaille spécifiquement à cela. En fait, elle ne fait que cela. Pour le moment, comme vous l'avez sans doute deviné, elle est en tournée, étant donné que le relais de la flamme est commencé. Je peux vous assurer que ça n'a rien à voir avec ce que fait le gouvernement.

M. Jean-Claude D'Amours: D'accord.

M. Jacques Gauthier: C'est complètement distinct. Cette équipe du COVAN relève de Jim Richards.

Pour avoir travaillé avec les représentants des villes, notamment de Montréal, je peux vous dire que toutes les communautés étaient appelées à collaborer à l'organisation des activités. Partout où la flamme passe, des activités sont organisées par les communautés de concert avec l'équipe du relais de la flamme.

M. Jean-Claude D'Amours: Donc, vous garantissez que la partie gouvernementale est exclue des décisions?

M. Jacques Gauthier: Absolument. Ça n'a rien avoir.

M. Jean-Claude D'Amours: Je pense qu'il serait quand même important de rappeler le point soulevé par Mme Glover. Cette semaine, le ministre d'État aux Sports nous a fait parvenir une communication en français dans laquelle il disait souhaiter nous garantir que nous serions reconnus lors de cette manifestation historique et que nous y jouerions un rôle actif.

J'espère que les paroles du ministre vont se confirmer parce que je serais vraiment insulté de ne pas pouvoir participer aux événements entourant le passage de la flamme dans ma ville natale.

M. Jacques Gauthier: Ne soyez pas inquiet. Le but est que les communautés participent à ces événements. Nous avons tous cet objectif en commun. C'est à la base de toute cette célébration de 100 jours.

M. Jean-Claude D'Amours: Sinon, des gens vont devoir s'expliquer, et plus encore.

Le président: Il vous reste une minute et demie, monsieur D'Amours.

M. Jean-Claude D'Amours: Il m'en reste autant? Habituellement, il ne m'en reste pas du tout.

Monsieur Gauthier, vous avez dit que la situation concernant les aéroports et la sécurité n'était pas de votre ressort. Il reste que ce problème existe et que le COVAN est le comité organisateur. Il ne reste que quelques semaines avant les jeux. Vous dites que les

affiches vont être posées d'ici là, mais le temps passe vite, et la première chose qu'on va savoir, c'est que les jeux seront commencés.

Comment pouvez-vous vous assurer qu'il n'y n'aura pas de problèmes dans les aéroports, en termes de services? Il est facile de dire que quelqu'un d'autre est fautif plutôt que de s'interroger soi-même. On connaît des gens qui sont très doués dans ce domaine.

Comment pouvez-vous garantir que ces services vont être offerts, de sorte qu'après les jeux, on n'ait pas à constater que les choses ne se sont pas passées comme prévu?

M. Jacques Gauthier: D'abord, puisqu'on a commencé nos discussions à ce sujet depuis plusieurs mois, il n'y a pas de surprise. On veut que les aéroports de Toronto et de Vancouver offrent des services bilingues adéquats et il n'y a pas de réticence de leur part non plus. Par conséquent, cette collaboration nous rassure et les engagements pris jusqu'à présent sont rassurants.

À présent, pour être honnête, il s'agit d'être vigilants et de s'assurer qu'au cours des mois de décembre et janvier, en particulier, l'identification appropriée sera mise en place comme elle se doit de l'être. Je n'ai aucune raison de douter en ce moment de la bonne foi des agences fédérales.

● (1030)

M. Jean-Claude D'Amours: Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur D'Amours.

On va poursuivre avec M. Gravelle.

M. Claude Gravelle (Nickel Belt, NPD): Merci.

Personnellement, j'ai une question au sujet des paralympiques. Les athlètes et touristes qui iront aux Jeux paralympiques auront-ils les mêmes services bilingues?

M. Jacques Gauthier: La réponse est oui.

M. Claude Gravelle: Plus tôt, vous avez parlé de RDS et RDI qui transmettront...

M. Jacques Gauthier: Il s'agit de RDS.

M. Claude Gravelle: RDS va transmettre les Olympiques. Toutefois, je peux vous assurer que dans le Nord de l'Ontario, le réseau de RDS n'est pas tellement étendu. Les francophones du Nord de l'Ontario auront-ils la chance de capter les Olympiques à un autre poste francophone?

M. Jacques Gauthier: Lors du passage de M. Frappier devant cette commission, il vous a assuré que des ententes étaient prises avec différents câblodiffuseurs canadiens, incluant en Ontario, pour donner accès au signal en français. Je ne peux pas donner de détails. Vous conviendrez que je ne suis pas le bon interlocuteur dans ce cas-ci. Cependant, on m'a garanti personnellement que les services seraient offerts partout.

M. Claude Gravelle: La recommandation n° 6 du commissaire dit ceci: « Le commissaire recommande que le COVAN révise le plus rapidement possible ses pratiques de communication afin que celles-ci soient conformes aux exigences de l'annexe A de l'Entente multipartite, notamment dans le cas d'imprévus et d'urgences, de toutes les informations mises à la disposition des journalistes sur Info 2010, et de l'ensemble des biographies des athlètes et leurs mises à jour ».

Cela a-t-il été fait?

Mme Francine Bolduc: Cela fait partie de ce qu'on est en train de définir, surtout les besoins auxquels M. Gauthier faisait référence, les besoins qui n'avaient peut-être pas nécessairement été établis. C'est ce qu'on a établi et ce sur quoi on travaille pour mettre en place les services de traduction appropriés avec l'équipe du gouvernement.

M. Claude Gravelle: Avez-vous tous les bénévoles bilingues requis? Vous en manque-t-il?

Mme Francine Bolduc: À ce moment-ci, on est satisfaits du nombre de bénévoles bilingues parce qu'on a déjà fait presque toutes les offres et qu'on sait exactement le nombre qu'il nous faut. On est satisfaits du nombre. Évidemment, si jamais des gens se désistaient pour certaines raisons, on les remplacerait par des gens bilingues dans ces postes.

M. Claude Gravelle: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Gravelle.

Madame Guay.

Mme Monique Guay: Merci beaucoup.

J'ai plusieurs questions. Je vais essayer de faire cela rapidement.

Je vais commencer sur une petite note d'humour, M. Gauthier. C'est gentil de peindre les pancartes, mais il faut aussi les installer. Si vous avez besoin d'aide, il faudrait nous le dire.

Par rapport aux services dans les deux langues, je m'inquiète d'une situation en particulier. Aux heures de pointe, il y aura peut-être des services, mais qu'est-ce que ce sera lorsque les vols arriveront à Toronto, par exemple à 2, 3, 4, 5 heures du matin? Je suis inquiète: je crains encore, autant en ce qui concerne Toronto que Vancouver, qu'on ne puisse pas offrir les services dans les deux langues, de même que sur les sites, qu'on n'ait pas assez de gens pour pouvoir offrir ces services en dehors des heures de pointe. Vous pouvez peut-être me donner une réponse à la fin.

J'ai une autre question sur la santé. On sait que le virus de la grippe (A)H1N1 frappe partout dans le monde. Des mesures spécifiques ou spéciales ont-elles été prises pour faire face à une crise éventuelle?

Madame Glover, j'aimerais vous remercier de vos commentaires. Toutefois, j'aimerais recevoir ma lettre d'invitation avant le 11 décembre. Ce serait important parce que personne ne l'a reçue, et je sais que la flamme passe chez nous le 11. Il faut s'assurer que l'invitation arrive non pas la veille, mais bien d'avance, pour qu'on puisse l'ajouter à notre horaire et participer aux événements aux heures prévues à cet égard.

Par ailleurs, le commissaire aux langues officielles disait ceci, à la page 8 de son rapport: « Malheureusement, la faible capacité bilingue aux niveaux supérieurs qui a été constatée lors de l'étude initiale n'a pas changé. Ainsi, aucun [...] »

M. Jacques Gauthier: Excusez-moi, parlez un peu plus fort. Vous lisez la recommandation...

Mme Monique Guay: Je m'excuse.

Je reprends: « Malheureusement, la faible capacité bilingue aux niveaux supérieurs qui a été constatée lors de l'étude initiale n'a pas changé. Ainsi, aucun des dix membres du Comité de direction du COVAN ne parle couramment le français, même si quelques-uns d'entre eux suivent des cours. Il n'y a que quelques personnes bilingues au sein du Conseil d'administration du COVAN. »

Cela aussi est inquiétant. Vous pouvez peut-être me donner une réponse. Y a-t-il eu des améliorations de ce côté? Je vous laisse répondre.

M. Jacques Gauthier: Tout d'abord, vous faites référence au service en dehors des heures de pointe. Je peux vous garantir que nous en avons tenu compte dans notre planification.

• (1035)

Mme Monique Guay: C'est important.

M. Jacques Gauthier: On sait fort bien qu'il y aura des vols à toute heure du jour et de la nuit. Rassurez-vous, on en a tenu compte.

Je le répète, je n'ai aucune raison de douter du fait que les agences fédérales de l'aéroport de Vancouver et de l'aéroport de Toronto vont collaborer comme elles nous le disent, et que nous aurons les services appropriés.

Il faut être vigilant. On a encore du temps devant nous pour voir à l'exécution de tout cela. Cela fait partie de notre liste de préoccupations, rassurez-vous là-dessus.

Mme Monique Guay: Qu'en est-il de la grippe A(H1N1)?

M. Jacques Gauthier: Je vais laisser Donna vous en parler, je ne suis pas vraiment au courant.

[Traduction]

Mme Donna Wilson: Nous avons évidemment établi un plan à l'égard de la grippe H1N1. D'ailleurs, nous avons déjà commencé à mettre en oeuvre ce plan pour les membres de l'équipe du parcours de la flamme qui traverseront le pays et iront dans les petites localités, notamment celles du Nord. Nous leur avons permis de se faire vacciner avant d'aller dans ces collectivités, et nous allons continuer à appliquer ce plan aux autres membres du personnel.

[Français]

Mme Monique Guay: J'ai une dernière question. Vous avez parlé des bénévoles, vous avez dit que vous aviez assez de gens, etc. Où vont-ils tous loger? Cela m'inquiète, parce qu'il n'y a pas beaucoup d'hôtels là-bas. L'espace sera réservé aux athlètes et aux gens qui les accompagnent. Où les logerez-vous?

Mme Francine Bolduc: La majorité des bénévoles que nous avons recrutés ont déjà trouvé de l'hébergement, ils l'ont déjà confirmé. Ils demeurent dans la région ou ils ont des amis, des connaissances, etc. Il y a beaucoup de personnes en Colombie-Britannique qui sont un peu nomades. Ils connaissent donc des gens.

D'autre part, il y a la question des bénévoles un peu plus spécialisés. Ainsi, à Whistler, on a offert un programme de familles d'accueil, et des gens du coin ont ouvert leurs portes pour accueillir ces personnes bilingues.

Mme Monique Guay: Vous avez donc assez d'espace pour tout ce beau monde.

Mme Francine Bolduc: Oui, c'est le cas.

Mme Monique Guay: C'est parfait.

Je voudrais simplement dire, en terminant, que je suis très fière, car ma nièce va porter la flamme olympique. Elle la portera dans votre région, mes chers amis, madame Boucher et monsieur Petit.

Mme Sylvie Boucher: Comment s'appelle-t-elle?

Mme Monique Guay: Ma nièce s'appelle Nancy Leclerc.

M. Jacques Gauthier: Dans quelle localité se trouvera-t-elle?

Mme Monique Guay: Elle sera dans la région de Québec.

Mme Sylvie Boucher: Ce sera à Québec.

Mme Monique Guay: Je ne me souviens pas exactement de quelle ville, mais elle portera la flamme olympique.

M. Pablo Rodriguez: Ils ne la laisseront pas entrer.

Le président: Il va y aller.

M. Jacques Gauthier: Savez-vous à quelle date cela aura lieu?

Mme Monique Guay: Ce sera au mois de décembre.

Mme Sylvie Boucher: Ce sera donc le 4 ou le 5 décembre.

Mme Monique Guay: C'était supposé être en novembre, mais cela a été changé.

Mme Sylvie Boucher: Ce doit être dans le comté de Christiane Gagnon.

Mme Monique Guay: Non, ce ne sera pas dans le comté de Christiane.

Le président: La flamme va passer à Lévis avant Québec, mais c'est tout un...

Sur ces potins, je pense que M. Petit aimerait interroger nos témoins.

M. Daniel Petit (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Gauthier. Un peu plus tôt, il a été question de la ville de Richmond. Vous savez que depuis quelques temps, on pose des questions parce que c'est là où se trouve l'anneau de glace. Vous vous souvenez, si vous avez lu les « bleus », qu'on avait un peu de difficulté à nous assurer que même les athlètes francophones, ou les athlètes dont la langue seconde est le français, pourront trouver leur chemin. C'est la même chose pour les visiteurs.

La ville de Richmond compte 115 000 habitants, dont 65 p. 100 sont d'origine chinoise ou asiatique, et dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Vous avez dit — et j'aimerais que vous me le confirmiez — que vous aviez une bonne relation avec le maire ou le conseil. On ne parle plus d'anglophones et de francophones, on parle d'un groupe complètement différent. Compte tenu du fait que nous vivons dans un pays qui prône le multiculturalisme, il faut les amener à nous pour être sûrs de bien comprendre la réalité canadienne.

Croyez-vous avoir des bonnes relations avec le conseil de la ville de Richmond, pour qu'à la fin l'anglais et le français soient égaux, ce qui permettra à tout le monde de se diriger au bon endroit?

M. Jacques Gauthier: La réponse est « oui ». Mme la députée l'a résumé plus tôt, la Ville veut bien que la signalisation permanente soit en anglais et en français, mais elle ne veut pas payer, et le gouvernement fédéral a déjà annoncé sa contribution au montant de 7,7 millions de dollars, qui va nous aider à trouver une solution et à faire en sorte que le travail s'exécute.

Je ne suis pas présent lors de ces discussions. Je ne peux donc pas prendre d'engagement à cet égard, mais je peux vous dire qu'à un échelon approprié, on m'a dit que les relations sont excellentes et que le travail sera fait.

• (1040)

M. Daniel Petit: Monsieur Gauthier, le COVAN a signé une entente avec le groupe Gesca au Québec, qui comprend *La Presse*, *Le Soleil*, *Le Droit*, *La Tribune*, *La Voie de l'Est*, etc. Or Gesca ne distribue pas de journaux à l'extérieur du Québec. Avez-vous prévu

conclure une entente avec d'autres journaux que ceux du groupe Gesca en dehors du Québec? Je pense que la réponse est oui et j'aimerais savoir lesquels.

Il y a une menace de grève chez le groupe Gesca. Donc, même si vous signez une entente, les journaux ne seraient pas distribués. En fin de compte, vous allez être critiqué. S'il y a effectivement une grève, on n'aura pas de réponse; c'est un important groupe de presse. Avez-vous un plan B?

M. Jacques Gauthier: Il est vrai que la majorité des journaux du groupe Gesca sont au Québec et en région, car c'est là qu'on souhaitait d'abord promouvoir adéquatement la préparation des jeux, les jeux eux-mêmes et la vente de billets. Il ne s'agissait pas simplement d'avoir une publication pendant les jeux. On cherchait à faire la promotion des jeux et de toutes les activités qui en découlent, avant les jeux, dans les journaux francophones à l'intérieur de la province.

J'aimerais ajouter que *Le Droit*, qui est à Ottawa et qui couvre une partie de l'Ontario, fait partie du groupe Gesca. Pour l'instant, on n'a pas de plan B ni d'entente avec d'autres journaux en dehors de la province. Il y a deux ans, on ne pouvait pas deviner que *La Presse* risquait d'aller en grève. On va s'occuper de cette question au cours des prochaines semaines.

M. Daniel Petit: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Petit.

Madame Bolduc, vous aimeriez ajouter quelque chose?

Mme Francine Bolduc: Oui. Hier, on a lancé notre campagne de sensibilisation sur les langues officielles. C'est pour cette raison qu'on vous a distribué une brochure ce matin. On a aussi élaboré une trousse d'information médiatique que nous allons faire parvenir à l'Association de la presse francophone, qui couvre tous les journaux en milieu minoritaire francophone. On veut fournir à ces journaux une foule d'informations afin qu'ils puissent écrire des articles s'adressant à tous les groupes francophones hors Québec. Cette campagne de sensibilisation va vraiment nous aider à communiquer l'information aux francophones de tout le pays.

Le président: Merci.

Monsieur Nadeau, vous aimeriez ajouter quelque chose?

M. Richard Nadeau: Oui. On a conclu notre tour précédent avec la question des kiosques Vancouver Tourism et BC Tourism.

Est-ce qu'un citoyen, qu'il soit de Colombie-Britannique, du Québec ou d'ailleurs, qui se présente à un kiosque de BC Tourism ou de Vancouver Tourism pourra se faire servir en français?

Mme Francine Bolduc: Actuellement, on travaille en collaboration avec l'industrie du tourisme en vue d'élaborer une publication qui donnera de l'information sur tous les aspects touristiques en Colombie-Britannique. Elle sera produite dans les deux langues et distribuée...

M. Richard Nadeau: Je suis au courant de la documentation, mais les gens pourront-ils être servis en français?

Mme Francine Bolduc: Pendant les jeux, le COVAN aura un kiosque d'information sur chacun des sites, et l'information sera disponible en français et en anglais, tant par l'entremise du personnel que par [*Note de la rédaction: inaudible*].

M. Richard Nadeau: Donc, oralement, ce n'est pas garanti.

Mme Francine Bolduc: On garantit que tous les gens qui donneront de l'information sur les sites pendant les jeux seront bilingues.

M. Richard Nadeau: Est-ce la même chose aux kiosques de Vancouver Tourism et de BC Tourism?

Mme Francine Bolduc: Non, seulement sur les sites des jeux.

M. Richard Nadeau: Merci, ça répond à ma question.

Le commissaire avait une certaine inquiétude au sujet de la traduction. On parlait de 7,5 millions de mots à traduire. Où en est-on rendu? Je ne vous demanderai pas de faire le compte, mais les jeux s'en viennent vite.

• (1045)

Mme Francine Bolduc: Oui, je le sais. Toute la traduction qui devait être complétée est à jour. Ce qui reste à traduire, ce sont les biographies. Nous ne les obtiendrons pas avant la mi-décembre, et ce n'est qu'à ce moment qu'on pourra commencer à les traduire. Toute l'information sur les biographies est mise à jour constamment, même en ce moment, alors que les athlètes sont en train de s'entraîner. Tout est planifié.

M. Richard Nadeau: Comme mon temps s'écoule, je voudrais maintenant aborder le dernier point, le legs. Quel sera le legs? Après les jeux, y aura-t-il un héritage laissé aux Franco-Colombiens en ce qui a trait à la langue française dans l'Ouest canadien, région du Pacifique? Va-t-il rester quelque chose sur le plan de l'affichage?

M. Jacques Gauthier: Notre legs, ce sont d'abord des jeux bilingues qui auront pris une tournure qu'aucuns Jeux olympiques n'auraient été capables de donner. Surtout, grâce aux travaux de notre comité consultatif sur les langues officielles, nous souhaitons laisser une façon de traiter le bilinguisme aux autres comités organisateurs des jeux, dont ceux de Londres et de Sochi.

M. Richard Nadeau: D'accord, mais je parle de l'affichage. Va-t-il rester? Les services en français mis sur pied pour la population vont-ils demeurer?

M. Jacques Gauthier: Je n'en ai aucune idée.

M. Richard Nadeau: Vous n'en avez aucune idée? Merci.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Nadeau.

Je pense que Mme Glover aimerait aussi...

Mme Shelly Glover: Merci.

Je veux revenir sur ce dont M. D'Amours et Mme Guay ont parlé.

Je vous remercie, monsieur D'Amours, car cela m'a rappelé que les lettres ont été déposées hier sur les pupitres. Madame Guay, votre invitation vous a été livrée hier. Un paquet comme celui-ci a été placé sur chaque pupitre. Je me demande donc si votre whip... En tout cas, je vous donne ma copie parce que je veux...

Mme Monique Guay: Il faut qu'on ait une invitation spécifique pour...

Mme Shelly Glover: Mais c'est votre invitation, madame.

Le président: On a tous reçu la même chose.

Mme Shelly Glover: En plus, il y a un nom...

Mme Monique Guay: Il n'y a pas d'heure, il n'y a rien.

Mme Shelly Glover: Est-ce que je peux parler?

Mme Monique Guay: C'est qu'il n'y a pas d'heure, on n'a rien.

Mme Shelly Glover: Alors parlez à votre whip. En effet, hier, le ministre d'État a donné les paquets. Nous, nous les avons reçus sur nos pupitres. C'est un paquet complet, et il y a le nom de la personne à contacter pour vous assurer, si vous êtes disponibles, de pouvoir participer.

Encore une fois, c'est vraiment important de comprendre que le gouvernement veut que tous les députés aient la chance de participer.

Monsieur D'Amours, je vous remercie beaucoup d'avoir dit que si ça n'arrivait pas et qu'il y avait des complications, il y aurait des questions. Pour ma part, j'aimerais alors avoir les réponses.

Monsieur Gauthier, vous avez parlé d'un petit organisme qui prend soin de ça. J'aimerais recevoir une lettre de sa part nous disant que tous les députés, ici, sont invités à participer.

De plus, je viens de recevoir des informations sur Mme Crowder: elle n'a pas participé, elle n'y est pas allée.

M. Claude Gravelle: Elle était là.

Mme Shelly Glover: Le ministre était là. Je ne sais pas pourquoi, et on va faire un suivi, mais on vient tout juste d'apprendre qu'elle était censée être là mais qu'à la dernière minute, elle a eu autre chose à faire. J'aimerais quand même savoir pourquoi elle n'a pas pu. Il y a différentes histoires, mais si elle était là, pourquoi lui a-t-on demandé de quitter? Si elle était là et que c'est ce qui s'est produit, quelqu'un du COVAN devra s'en expliquer parce que c'est inacceptable.

Merci.

[Traduction]

M. Jacques Gauthier: J'en prends note et je vais me renseigner à ce sujet. Je vais également vérifier auprès du Comité afin de vous confirmer que tous les députés sont invités à participer.

[Français]

Mme Shelly Glover: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Dans la brochure que vous nous avez remise, on voit des affiches bilingues. Est-il possible de vérifier si la signalisation va demeurer après les jeux? Je pense que c'était le sens de la question. En tout cas, moi, j'aimerais connaître la réponse et la partager avec les membres du comité. J'aimerais que vous nous le confirmiez.

Ici, on a entre autres le *Whistler Sliding Center*, Centre de sport de glisse de Whistler. Je crois comprendre que ces affiches vont rester d'une manière permanente une fois que les jeux...

M. Richard Nadeau: C'était un des buts.

Le président: Pardon?

• (1050)

M. Richard Nadeau: L'un des buts du gouvernement du Canada était de s'assurer que ça reste.

Le président: C'est la question du legs. Ce sont des investissements matériels.

M. Claude Gravelle: Je veux juste assurer à Mme Glover que Mme Crowder était là. Elle est montée sur l'estrade pendant sept secondes, puis on lui a demandé de descendre.

Mme Shelly Glover: J'ai entendu ça.

Le président: Ça a été dit.

Monsieur Chong.

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président.

J'ai des choses à dire à nos témoins.

Je pense que c'est la dernière fois qu'ils se présentent devant notre comité avant les Jeux olympiques et paralympiques. Pour cette raison, à mon avis, il est très important de dire que nous sommes un pays ayant deux langues officielles et que le Comité olympique international est une organisation ayant deux langues officielles aussi, soit l'anglais et le français. Il est donc très important que nous ayons des Jeux olympiques et paralympiques bilingues.

[Traduction]

Le Canada est un pays qui a deux langues officielles. Le Comité olympique international et les Jeux olympiques doivent mettre en relief les deux langues officielles, et je pense qu'il est donc essentiel d'insister aujourd'hui, étant donné que c'est la dernière fois que vous comparez devant le comité, sur le fait que les Jeux doivent absolument être bilingues.

Le succès des Jeux dépendra dans une large mesure — du moins pour les 25 p. 100 des Canadiens qui sont francophones, du caractère véritablement bilingue des Jeux olympiques. Et le succès des Jeux dépendra également de l'opinion de la communauté internationale pour ce qui est de savoir si le Canada respecte ses engagements vis-à-vis non seulement du caractère des Jeux olympiques mais aussi de sa propre population pour ce qui est de l'utilisation obligatoire des deux langues officielles.

Je vous souhaite donc bonne chance et je vous remercie d'avoir accepté de vous présenter à de nombreuses reprises devant le comité. Je suis sûr que tous les membres du comité sont du même avis que moi à ce sujet.

M. Jacques Gauthier: Je vous remercie infiniment.

Au fait, nous sommes parfaitement d'accord avec vous.

[Français]

Le président: Merci encore une fois. M. Chong a eu le mot de la fin.

La fièvre olympique commence à nous gagner.

Merci beaucoup.

Mme Monique Guay: Vive la fièvre olympique!

M. Richard Nadeau: Pourrait-on avoir un nouvel ordre du jour des travaux?

Le président: On vous le fera parvenir.

M. Richard Nadeau: Merci.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>